



Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT 2022-1049
POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION
BIBLIOTHÈQUE ALICE-LANE
EMPRUNT DE 3 266 200 \$**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance publique du conseil municipal tenue le 19 avril 2022, le conseil municipal a adopté le Règlement 2022-1049 pour des travaux de réfection bibliothèque Alice-Lane, décrétant un emprunt de 3 266 200 \$.
2. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 22 juin 2022.
2. Ce règlement entre en vigueur à compter de la date de publication du présent avis et peut être consulté sur le site Internet de la Ville au www.ville.baie-comeau.qc.ca sous l'onglet « Services – Règlementation – Règlements municipaux - Règlements d'emprunt » ou aux heures habituelles de travail à la maison du patrimoine Napoléon-Alexandre-Comeau, Service du greffe, affaires juridiques et cour municipale au 2, place La Salle à Baie-Comeau.

Baie-Comeau, le 28 juin 2022

**Clémence Richard
Greffière adjointe par intérim**